

Ont participé à la réalisation de ce bulletin: E. Cuyppers, J. de Bouw, J.-P. Mommaerts, C.Moulaert, J.-M. Tricot, G.Verreck, E.Wyns
Illustration aimablement prêtée par Sten, Impression: Foyer culturel de la vallée de la Néthen

Action Environnement Beauvechain

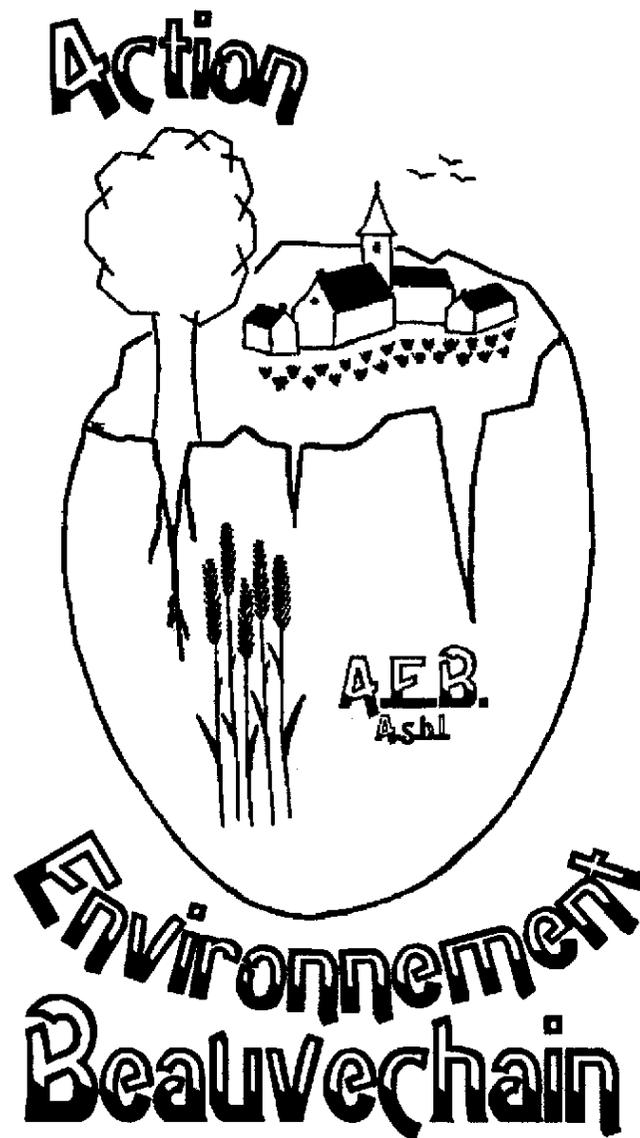
19, rue du Moulin à Eau 1320 Beauvechain
Tél.: 010 86 71 83 Télécopie: 010 86 71 03
E-Mail: aeb@mecatronics.be
Internet: www.mecatronics.be/aeb
Compte N° 310-0398094-92
Cotisation 8€. min./an

Bulletin publié en partenariat avec le Foyer culturel de la Vallée de la Néthen

Editeur responsable: J.-M. Tricot, 7 A rue du Moulin à Eau, 1320 Beauvechain



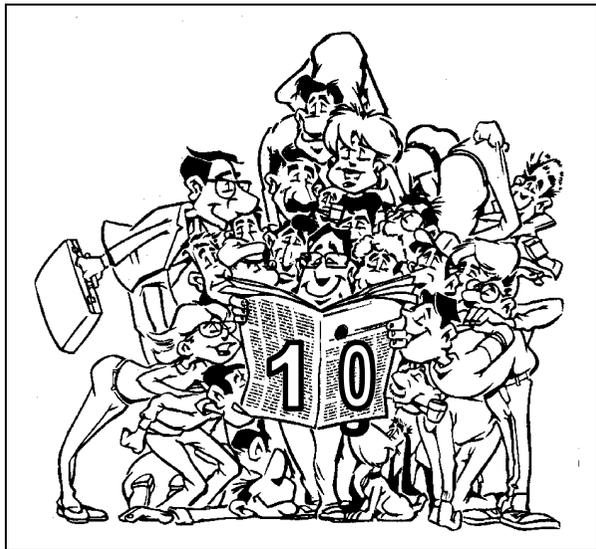
Septembre 2002



Editorial

Chers lecteurs, vous avez en main le 10^e numéro de notre bulletin d'information. Il coïncide avec le 10^e anniversaire de notre association en tant qu'asbl. Nous l'avons fêté dignement le 4 mai dernier.

1989, c'est la naissance d'AEB en tant qu'association de fait, grâce à l'heureuse complicité de Jean-Pierre d'Huart, Colienne et Jean-François Van Laethem, Karine et Paul Sevrin, ainsi que Christine et Sylvain Moulaert, tous réunis autour d'une préoccupation commune: celle de la qualité du cadre de vie à Beauvechain.



Depuis lors, grâce à l'engagement personnel de plusieurs membres actifs, AEB a pu étendre ses pôles d'intérêts et ses secteurs d'interventions: recherche du Hamster d'Europe, réflexion sur l'avenir de la base aérienne, promotion d'une architecture intégrée, participation au Contrat de rivière, étude sur l'implantation des zonings d'activité économique, organisation des mercredis d'AEB pour les enfants, propositions pour un réseau de mobilité lente, suivi

floristique du fauchage tardif, ...

Au fil des années, notre association a pu asseoir sa crédibilité auprès de la population et des autorités communales. Pour la conserver, notre volonté est de garder une autonomie d'action et un esprit d'ouverture et de dialogue.

Nous souhaitons maintenir notre engagement en faveur du développement durable de notre région. Les résultats obtenus et les pistes de collaboration qui s'offrent avec les autorités publiques nous invitent à l'optimisme. Mais le travail est encore long! L'environnement est source d'expression citoyenne. Puisse AEB continuer à être un lieu d'expression et de revendication animé par le respect mutuel de chacun.

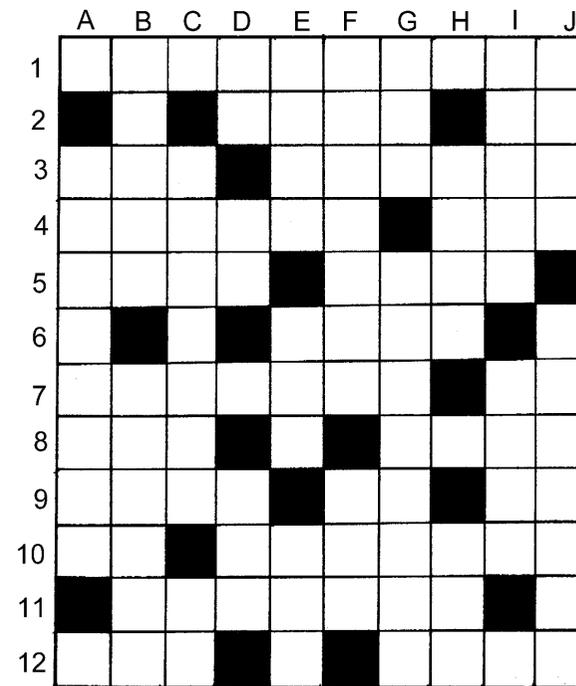
Jean-Marie Tricot
Président

Jeu

MOTS CROISÉS

AEB a concocté cette grille de mots croisés à l'attention de ses lecteurs assidus. N'hésitez pas à nous envoyer vos réponses ou à solliciter l'aide d'AEB pour vous aider à le compléter.

N.B. Les 2 mots de base sont extraits d'un des articles de ce bulletin d'information.



Horizontalement

1. Relatif à l'étude des rapports entre les êtres vivants et l'environnement.
2. Quittas ta peau – le pape.
3. Réceptacle des fleuves – hommes de mains.
4. Au terme de sa croissance – union économique européenne.
5. Antiseptique – verre de Flandre.
6. Existences
7. Qui n'éclatent pas, en parlant de guerres – lui.
8. Perroquet – épopée.
9. Avec le réchauffement climatique, l'étang de Nodebais le sera plus rarement – de rire – pas deux.
10. Dans – euphorique.
11. Une poule l'est.
12. Egal – ou réalité?

Verticalement

- A. Ensemble de liaisons.
- B. Principes de conduite – aires sablées.
- C. Qualifie un terrain vague – début.
- D. Elle aime phonétiquement – article – Espace économique européen.
- E. Filez! – lombric – cardinal.
- F. Gaspillage – est content.
- G. Presque déesse – appauvrir une terre par l'action de l'eau ruisselante.
- H. Te rebiffas – chante au bois.
- I. Nos eaux le sont après utilisation – aven.
- J. Ouïe du violon – notre terre en est une.

On nous écrit

LES MERCREDIS D'AEB RACONTES PAR PASCALE (11 ANS)

Nous acceptons avec humilité sa vision émerveillée de notre "énorme terrain", de nos "très grands étangs" et de nos chouettes expériences...

Que cette vision enchantée lui ait permis le passage vers une conscience démultipliée de notre environnement et des enjeux de sa protection est l'essentiel. Merci Pascale...

Tous les deuxièmes Mercredis de chaque mois, nous nous réunissons à Scimpré-L'Ecluse dans la maison de Michèle et Jean-Paul. Avec eux nous faisons de la science et nous apprenons à respecter la nature. J'adore l'environnement du lieu: Michèle et Jean-Paul possèdent un énorme terrain où il y a de très grands étangs, des cours d'eau, des bois...

Ils ont aussi beaucoup d'animaux sympas tels que des moutons, des chats, des lapins, des poules, etc. J'aime bien les expériences que nous faisons car elles nous apprennent plein de choses intéressantes et sont très chouettes à réaliser. Elles sont aussi souvent impressionnantes. J'aime bien fabriquer des cristaux car je les trouve très jolis. J'aime bien aussi faire des bricolages avec des choses toutes simples provenant de la nature. Les sciences m'intéressent car elles me font découvrir des choses qu'on n'aurait jamais imaginées.

Jean-Paul et Michèle ont aussi organisé des stages d'été. J'adorais lorsqu'on essayait de reconstituer un squelette d'animal* mais à la fin je perdais un peu patience.

J'aime bien regarder les "C'est pas sorcier" car je trouve cela bien présenté et intéressant. Parfois c'est un peu dur à comprendre mais bon. C'est chouette de regarder des petites bêtes au microscope, mais pas trop longtemps. L'idée de faire de la cuisine avec des plantes sauvages m'enchant. C'est si chouette la vie sauvage! Allons, vivent les sciences et la nature!!

*NDLR: en provenance de pelotes de réjection de chouettes, ramassées dans le clocher de La Bruyère

Agenda AEB

Dimanche 22 septembre

Promenade guidée "Architecture" à Tourinnes-St.-Lambert (\pm 10 km)

R.V.: 13H30 à l'église de Tourinnes-St.-Lambert (Walhain)

(près de la E 411 Bruxelles-Namur, sortie n° 10 Tourinnes-St-Lambert)

Renseignements: Erik Cuypers Tél.: 02 549 81 54 (journée) 010 86 17 13 (soir)

P.A.F.: 2,00 € Gratuit pour les membres AEB

Samedi 19 octobre

Journée "Place aux enfants"

Thème 1: Atelier science et environnement

Renseignements: Jean-Paul Mommaerts Tél.: 010 86 67 55

Inscriptions: Administration communale Tél.: 010 86 62 10

Thème 2: Atelier découverte de la nature

Renseignements: Greet Verreck Tél.: 010 86 09 76

Inscriptions: Administration communale Tél.: 010 86 62 10

Dimanche 20 octobre

Promenade guidée "Les champignons" en forêt de Meerdael

R.V.: 13H45 à l'église de Hamme-Mille

Renseignements: Jean-Marie Tricot, Tél.: 010 86 71 59

P.A.F.: 2,00 € Gratuit pour les membres AEB

Tous les W-E de novembre

Expo: Le maillage écologique

R.V.: 7A, rue du Moulin à Eau, 1320 Beauvechain

Les samedis de 14h à 18h, les dimanches de 11h à 13h et de 14h à 18h

Renseignements: secrétariat AEB, Sylvain Moulaert Tél.: 010 86 71 83

On nous signale

Samedi 12 octobre

Promenade ornithologique guidée à Longchamps (Eghezée)

R.V.: 14h00 à la râperie (entrée principale)

Org.: Association pour la Défense de la Vallée de la Petite Jauce

Renseignements: J.C. Bernard, Tel.: 019 51 62 64

Samedi 12 et 19 octobre

Ecochantier: Mare Hoselet et Prés St.-Jean

R.V.: 9h00 à la gare de Pécrot

Org.: Les Amis du Parc de la Dyle, Rens: N. Goetghebeur: 02/736 70 11

A VÉLO PAR LA VALLÉE DU TRAIN JUSQU'À BONLEZ

Six personnes ont répondu présent à la promenade vélo qu'AEB organisait pour la 3^e année consécutive. L'étang de Nodebais (1) avait été fixé comme point de départ. L'itinéraire traversait le Bois de Beusart, les villages de Cocrou et de Biez, la vallée du ri de Hèze et du Train, et les hauteurs de Bonlez et de Gottechain.

Mettez-vous en route par le Chemin des Sœurs, route bétonnée longeant le Nodebais et qui vous amène le long du mur de la Ferme d'Agbiermont (2).

Le domaine d'Agbiermont provient de la donation faite vers 980 par Alpaïde, comtesse du Brugeron ou de Hoegaerden. Le domaine avait une superficie de 200 bonniers. Il fut habité encore récemment par Max van der Linden, le célèbre céramiste, père des fêtes de la St.-Martin à Tourinnes.

Traversez le ruisseau le "Nodebais" et par le Chemin de la Petite Chapelle, longeant le domaine d'Agbiermont, vous arrivez à la Chapelle Gosin (3).

Chose promise, chose due

A la chapelle Gosin, les textes en céramique de Max van der Linden rapportent à merveille son histoire: "En 1831 à la ferme d'Agbiermont, Jean-Charles Gosin et son épouse attendent la naissance de leur premier enfant. Ils font à Notre-Dame le vœu de lui construire cette chapelle en reconnaissance de l'heureux événement. Une petite fille vient au monde, Marie-Thérèse. Malheureusement sa mère meurt quelques jours plus tard. Peu de temps après son père décède. A 5 ans, la petite Marie-Thérèse apporte dans sa brouette d'enfant la première pierre de cette chapelle promise par ses parents pour sa naissance.

Empruntez le Chemin d'Agbiermont jusqu'à la Chaussée de Namur. Après avoir traversé celle-ci, suivez les chemins de campagne qui vous amèneront par la Rue de Linsmeau à l'entrée du Bois de Beusart (4). Choisissez le chemin qui pénètre dans le bois.

Beusart: site classé

Le château, la ferme et l'ancienne chapelle (17^e S.) forment un ensemble exceptionnel. Afin de pouvoir admirer ce site, engager vous quelques centaines de mètres dans le chemin à gauche à l'entrée du bois. Le porche-colombier de la ferme date de 1726. Les bâtiments sont construits en briques et en pierre de Gobertange. Une grange imposante fait partie de l'ensemble.

Juste avant la fin du bois, prenez le chemin de terre (5) à gauche. Faites attention, il descend assez fort jusqu'à la Chaussée de Jodoigne. Traversez celle-ci et dirigez-vous, par la Rue de Bettinval, puis la Rue de la Chapelle St.-Sébastien, vers la chapelle du même nom (6). Continuez par la Rue de Bettinval jusqu'au croisement de celle-ci avec l'Avenue Félix Lacourt. Si le courage vous fait défaut, tournez à droite dans l'Avenue F. Lacourt puis à gauche par la Rue de Basse-Biez. Sinon allez



Nous avons expérimenté ces bons préceptes avec:

Joie

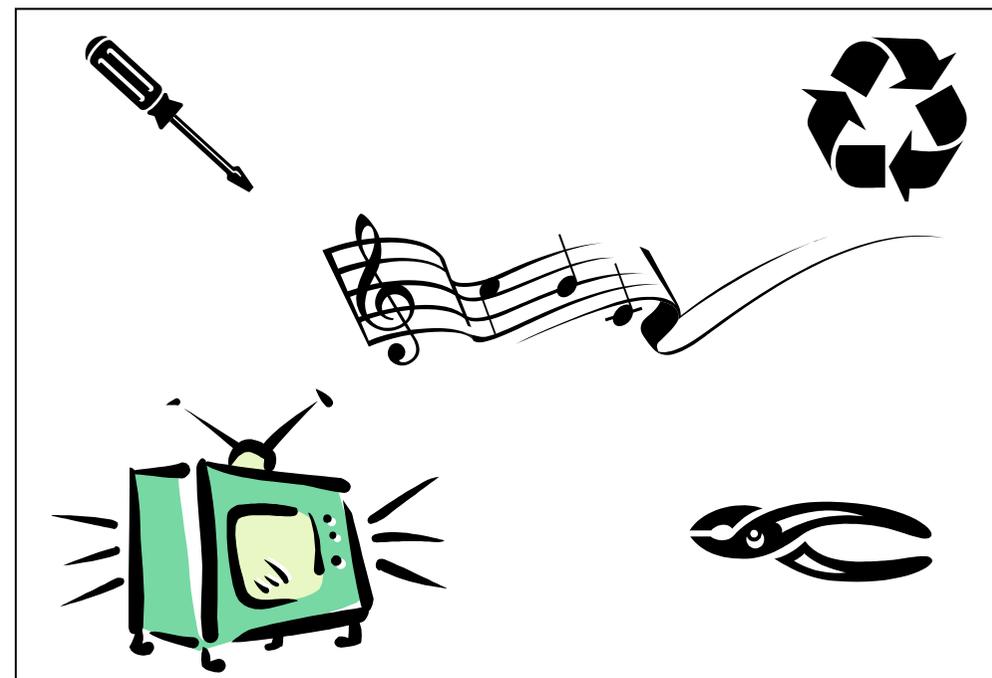
Dépiouter sans remord une TV et deux magnétoscopes irrémédiablement fichus avait quelque chose de jubilatoire. Attention, on pouvait toujours récupérer le cordon d'alimentation, avec sa fiche plate de sécurité: il pourrait un jour servir à mieux raccorder un autre appareil ou luminaire...

Frustration

Les fabricants mettent de plus en plus souvent des obstacles au démontage de leurs appareils: exemple: emploi de vis *torkx* nécessitant un outillage spécial ou bien, rivetage définitif. Est-ce par souci de sécurité, pour nous protéger contre nous-mêmes? Est-ce par calcul économique, c'est-à-dire en contrecarrant notre légitime souci de développement durable?

Ivresse du succès inattendu

Avoir dépoussiéré l'intérieur du vieux poste de radio, extirpé les lampes et puis les avoir fait jouer dans leurs socquets a suffi à redonner vie à l'ancêtre. Rêvons un peu: "sous le brouillage obsédant, nous entendions clairement l'annonce: *ici Londres - les Français parlent aux Français...*". Oui, il y avait quelque ivresse dans cette affaire...



UN MERCREDI D'AEB UN PEU SPECIAL...

Non, ce n'était pas un mercredi d'AEB comme les autres! Pour terminer en beauté cette première année, nos génies en herbe avaient été invités à apporter un tout petit appareil électroménager ou autre en panne (pas un congélateur quand même!) pour une super **répar' party**.

On verrait bien ce qu'ils avaient dans le ventre pardi! (pas les génies mais les appareils, pardi!). On a ainsi vu débarquer un vieux poste de radio à lampes, une mini-chaîne super-compacte, une cafetière électrique. De notre côté, nous avons mis sur la table une cafetière électrique, un téléviseur et deux magnétoscopes. C'était chouette, non?

Dans la discussion - fort libre - nous avons fait passer deux idées.

La nature n'est pas inépuisable

Faire "durer" un appareil est méritoire car non seulement on économise ses sous mais aussi on donne à l'environnement du temps pour se reconstituer avant d'opérer une nouvelle série de prélèvements sur celui-ci. Nous n'avons pas prononcé les mots "gestion ou développement durable" mais sans doute avons-nous réussi à ancrer l'idée dans les têtes de nos jeunes savants.

Dans la même veine, on s'est attristé sur l'épuisement inéluctable des ressources fossiles (d'où vient le plastique, élément irremplaçable de nos objets usuels? Saviez-vous, chères têtes blondes, qu'il n'y a pas si longtemps, on devait se débrouiller avec le bois, la porcelaine, la corne, l'os, l'ivoire et - miracle de modernité - l'ébonite, chaque fois que des propriétés isolantes et/ou de conformation particulière étaient requises?).

Sécurité d'abord

Une progression logique et un constant souci de sécurité (électrique) sont de mise dans tout démontage: il faut observer quels vis et composants devront être remplacés à quel endroit lors du remontage. Placer ces vis et composants dans des réceptacles ad hoc, sous peine de passer un bon moment sous la table à leur recherche!

Ne JAMAIS travailler sur un appareil branché, sauf à certains moments où un test est requis et alors, s'entourer de grandes précautions (dont un adulte averti). Par exemple, saviez-vous, (re)chères têtes blondes (et adultes avertis), que dans les tout vieux téléviseurs, on peut trouver des gros cylindres - qu'on appelle des condensateurs - qui peuvent contenir une charge électrique dangereuse, *même lorsque l'appareil est débranché!*

tout droit par la Rue du Beau Site. Attention la montée est rude! Profitez de la vue superbe que vous avez sur le paysage.

47 mètres plus près du ciel

L'église de Biez (7) se situe à 94m60, celle de Grez seulement à 47m20. Elle est construite en 1772, la tour en 1893, en style néo-gothique. Dans l'église, on peut trouver des crottes de chauve-souris et d'anciennes traces de chouette-effraie.

La route descend dans la vallée du ri de Hèze par un beau chemin creux. Poursuivez votre chemin par la Rue de Royenne à votre gauche, puis le Chemin de l'Aftia, le long du Bois de l'Etoile (8). Un petit sentier à droite vous amène vers le centre de Bonlez comme le panneau l'indique. Il rejoint la Rue d'en Haut, tournez à droite et continuez jusqu'à l'église de Bonlez où vous tournez encore une fois à droite. Encore un petit effort avant d'apercevoir la descente. Vous êtes un peu plus loin qu'à mi-parcours. C'est le moment de trouver un endroit agréable pour se reposer. Arrêtez-vous en face de la maison n° 12 du Chemin de l'Herbe et déposez votre vélo. A droite de la route, un sentier permet de rejoindre le "Train" (9).



Erodé jusqu'à la roche primaire

Le Train prend sa source à Corroy-le-Grand. Il traverse Bonlez, fait la limite entre Biez et Morsain et se jette dans la Dyle à Archennes.

Le ruisseau a érodé le sol jusqu'à la roche primaire et des petites cascades se sont formées. A croire que vous êtes en pleine Ardenne.

Il faut bien quitter ce cadre enchanté. Jusqu'à Grez-Doiceau, il n'y a plus d'efforts importants à fournir. Avant d'entrer dans le centre, vous verrez à votre gauche le lotissement du Bercuit (10) qui englobe de plus en plus les terres agricoles. Traversez le centre de Grez-Doiceau par la Rue des Béguinages et la Rue de la Barre. Empruntez le Parvis St.-Georges en passant devant l'église.

Le centre de la Belgique

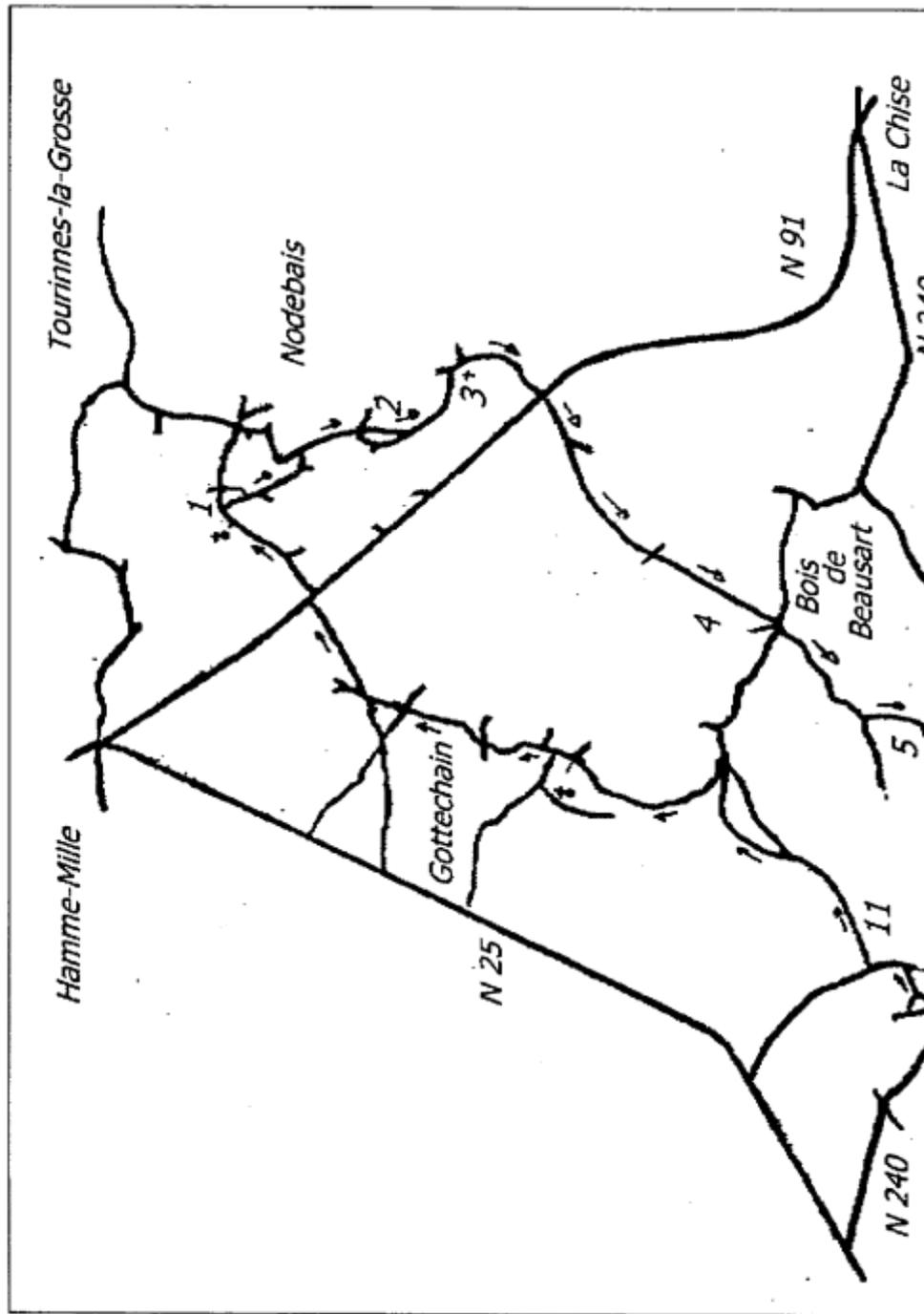
L'église St-Georges a été reconstruite en 1782 par l'abbaye de Valduc. La tour romane date du 12^e siècle. Un clou se trouvant sur le parvis de l'église indique un des centres géographiques de la Belgique.

Traversez la Chaussée de Jodoigne et continuez par la Rue Pont au Lin. Au bout tournez à gauche dans la Rue du Stampia. La prochaine rue à droite, le Sentier de la Sainte du Chêne, qui passe devant l'école St.-Joseph aux Champs (11). Le chemin de terre s'insinue entre les prairies en pente et les champs cultivés jusqu'en bas de la Rue de la Bryle. Une dernière montée vous conduit au village de Gottechain (un hameau de Bossut).

Quelle sensation paisible !

L'église de Gottechain, bâtie en 1847, domine une partie de la colline. Les routes qui traversent Gottechain ne conduisent vers aucun autre village, ainsi peu de voitures circulent ici.

Au bout de la Rue de la Bryle, tournez à droite dans la Rue de Nodebais. Celle-ci vous guidera jusqu'à la Chaussée de Namur. Traversez celle-ci et descendez la Rue de l'Etang jusqu'à l'étang de Nodebais.



- à La Bruyère (rue de Wahenges) dans une colonie installée depuis 1987
= 16 nidifications en 2002 pour 30 en 2001

10 nichoirs ont été placés par nos soins:

3 sur la façade du centre culturel d'Opvelp (Bierbeek)	=	2/3	occupés
2 Gaatstraat à L'Ecluse (Hoegaarden)	=	0/2	occupés
3 sur la maison communale de Beauvechain	=	0/3	occupés
3 à la rue des combattants à Beauvechain	=	3/3	occupés
+ 13 nichoirs ont été vendus:			
5 Waversestwg à Opvelp (Bierbeek)	=	0/5	occupés
2 rue Coisman à Hamme-Mille (Beauvechain)	=	non	placés
2 rue Coisman à Hamme-Mille (Beauvechain)	=	0/2	occupés
1 rue du Pajot à Spy (Jemeppe/Sambre)	=	non	placé
3 Doornstraat à Boutersem	=	?	

Conclusions

- Au sujet de la sensibilisation, nous pensons avoir atteint nos objectifs au vu du nombre de visiteurs qui ont participé à nos activités lors de la journée du 29 juillet 2001. De plus lors de la séance d'évaluation annuelle du PCDN de Beauvechain, l'administration communale a émis le souhait de financer le placement de nichoirs pour hirondelles de fenêtre et que sa mise en oeuvre soit réalisée par Action Environnement Beauvechain. Les modalités d'exécution pour la pose de ces nichoirs subsidiés doivent encore être discutées.
- Si l'on considère la pose des nichoirs avec le relais pris par la commune de Beauvechain et les premiers résultats obtenus au niveau des nidifications, nous croyons pouvoir revendiquer un succès malgré la nette régression constatée sur le terrain cette année. Mais à l'avenir, avant tout placement de nichoirs pour préserver ou installer une colonie, nous pensons qu'un inventaire exhaustif doit



Illustration Greet AEB

être effectué. En effet, il semblerait que les nichoirs ne sont occupés que quand une colonie donnée est stable ou en augmentation (construction ou reconstruction de nids). On peut dire que le projet "hirondelles" n'en est qu'à son début, il faudra continuer l'information et la sensibilisation et trouver des forces vives pour que ce projet prenne de l'expansion et trouve la pérennité. Affaire à suivre!

SORTEZ VOS NICHOIRS !

La 29 juillet 2001, avec le soutien financier du Fond Prince Philippe, Action Environnement Beauvechain et sa consœur flamande, Velpemene, organisaient la journée "Hirondelles sans frontières...". Nous en sommes à l'heure du premier bilan!

Exposition, promenades guidées à la rencontre des hirondelles et pose de nichoirs avaient pour objectif de sensibiliser le public et les pouvoirs communaux à la régression des populations d'hirondelles. La convention signée avec le Fond Prince Philippe nous imposait une évaluation. Nous traiterons essentiellement ici de la partie "pose de nichoirs". Nous avons donc profité de la promenade vélo que nous organisons ce 4 août dernier pour passer par les différents sites où nous avons installé des nichoirs. Nous avons pu constater de visu les "résultats" de "nos nichoirs". Pour rappel, à Beauvechain nichent 2 espèces d'hirondelles. L'Hirondelle de cheminée qui niche à l'intérieur des bâtiments et dont les actions de préservation sont plus difficiles à mettre en œuvre (p.ex. préservation d'étables habitées par du bétail) et l'Hirondelle de fenêtre nichant à l'extérieur sous les corniches. Pour cette dernière la pose de nichoir est une solution pour maintenir ou développer une population nicheuse.

L'occupation

Les occupations des nichoirs sont conditionnées par l'emplacement, le moment de la pose et les colonies d'hirondelles présentes.

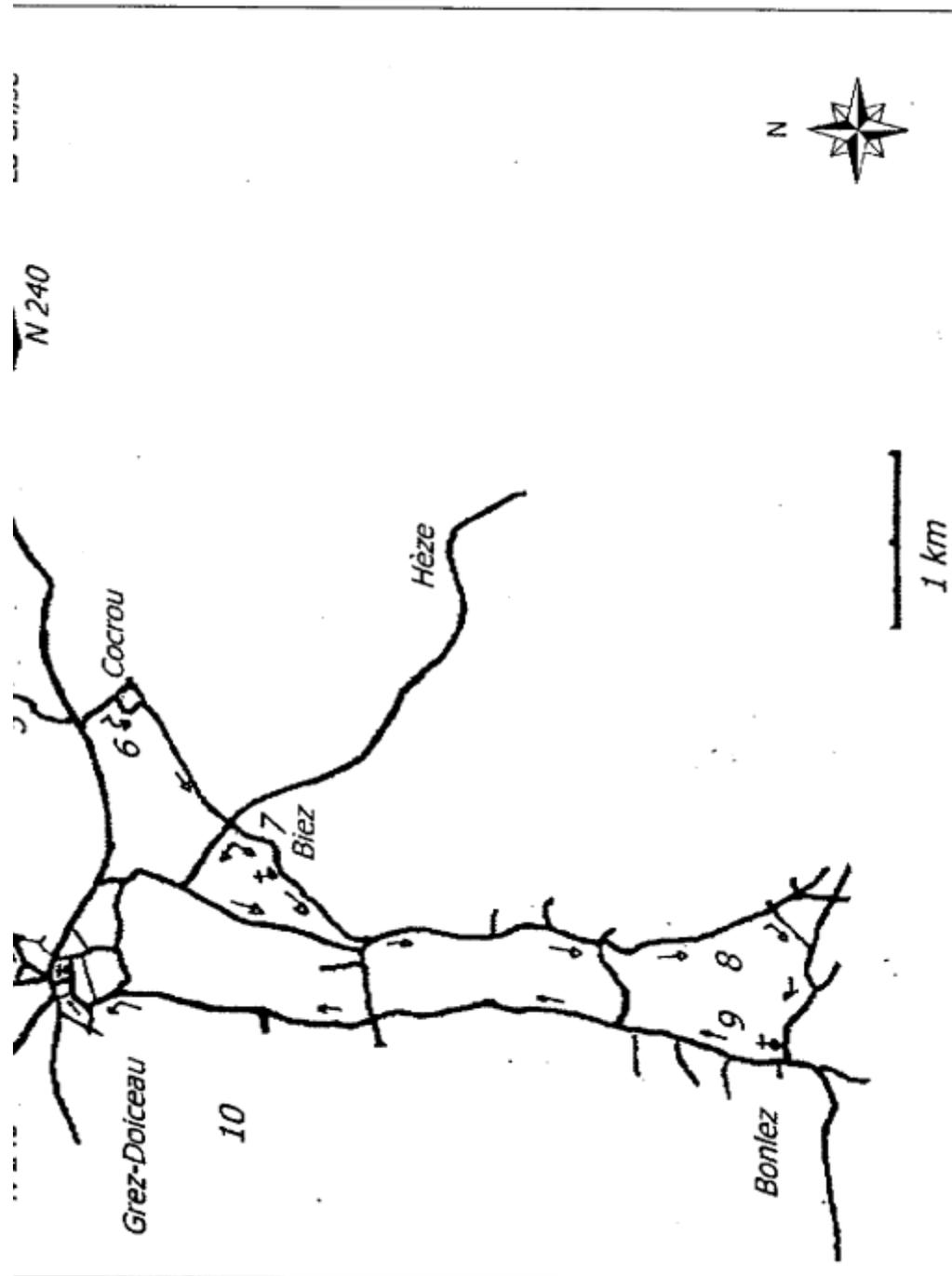
Nous avons placé les nichoirs peu de temps avant l'émancipation des jeunes de l'année (2001). Ceci a permis aux jeunes de se "familiariser" avec ceux-ci. Cela n'a peut-être pas été le cas des nichoirs que nous avons vendus (à prix coûtant). Il faudra donc attendre au moins les nichées 2003 pour évaluer ces placements.

De même, les nichoirs installés par nos soins sur la façade de l'administration communale de Beauvechain ont été placés plus de façon symbolique que d'une manière rationnelle. Ces nichoirs seront à déplacer, si l'inoccupation se confirme.

La régression continue en 2002

Les populations d'hirondelles auraient particulièrement souffert d'une météo peu clémente cet hiver sur les lieux d'hivernage et ce printemps pendant la migration (cf. AVES & Mr. V. Bulteau écoconseiller à Beauvechain et collaborateur de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique). Nous avons pu le constater sur le terrain, par exemple:

- à L'Ecluse où nous avons placés 2 nichoirs et où 9 couples nicheurs avaient été observés à proximité en 2001 = 4 nidifications probables en 2002 pour 9 en 2001
- à Spy où une personne participant à la journée du 29 juillet avait l'intention d'installer 1 nichoir = 13 nidifications probables en 2002 pour 28 en 2001



Protection de la nature

LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE À BEAUVECHAIN

Défendre les activités agricoles, c'est préserver l'espace rural. Freiner l'urbanisation de nos campagnes, c'est aussi préserver l'espace rural. Développer le maillage écologique, c'est toujours préserver l'espace rural.

Dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature, AEB formule ses propositions.

Mettre en place des réserves naturelles

Ce sont les espaces les plus marginaux (au sens économique du terme) qui abritent la proportion la plus élevée d'espèces végétales et animales rares ou menacées. La protection de ces biotopes est donc indispensable pour éviter la régression, voire la disparition, des espèces qu'ils abritent. Dans notre région, il s'agit des marécages (roselières ou caricaies), des prés humides, des vieux étangs, des bois humides (frênaies ou aulnaies), des anciennes sablières ou carrières, des vestiges de landes à bruyère, ... Pour ces terrains, la priorité doit être donnée à la conservation de la nature. Tout doit être mis en œuvre pour y conserver ou restaurer la biodiversité!

Ne plus se limiter aux zones protégées

Depuis l'Année Européenne 1995 pour la Conservation de la Nature (AECN 95), le message est clair: protéger la nature, ce n'est plus uniquement mettre en réserves naturelles les habitats les plus rares. En effet, une espèce menacée n'a que peu de chance de subsister à long terme sur des biotopes protégés de plus en plus morcelés ou exigus. D'autres part, cette même espèce est souvent présente en

Après avoir filmé cette vue superbe, nous nous rendons à la Maison communale de Grez-Doiceau pour constater que le dossier ne comprend même pas de notice d'incidence sur l'environnement. Pourtant, le projet porte sur une porcherie de 900 porcs sur caillebotis dans un hangar en béton de 900 m² et, de surcroît, on observe un excédent considérable de lisier par rapport aux contrats d'épandage. S'étonnera-t-on encore de trouver trop de nitrates dans notre eau de distribution? Nous sommes tout juste dans les délais pour envoyer une réaction dans laquelle nous suggérons que ce type d'exploitation intensive hors sol, s'il est vraiment nécessaire, devrait se situer dans un zoning avec d'autres entreprises polluantes avec un traitement adéquat et contrôlé des effluents. Nous insistons évidemment sur l'aspect santé et bien-être des animaux: ceux-ci devraient être élevés sur paille et disposer d'espace en suffisance!

Il s'agit ici d'une demande de certificat d'urbanisme n° 2 (CU₂). Vu l'importance du projet, le Collège a sollicité une enquête publique (résultat: un total de 119 réclamations et une lettre collective en faveur du projet signée par 80 personnes). Le Collège de Grez a délivré le certificat sous réserve de respecter les conditions imposées par le Fonctionnaire délégué, c'est-à-dire que le demandeur prenne en charge l'aménagement du chemin d'accès et la viabilisation de la parcelle, et qu'il se réfère à la publication de la Région wallonne pour ce qui concerne l'intégration paysagère de son bâtiment agricole. En principe le projet va passer à la phase de permis d'urbanisme/permis d'exploiter. On espère une nouvelle enquête publique à cette occasion.

De l'air pour la Wallonie...

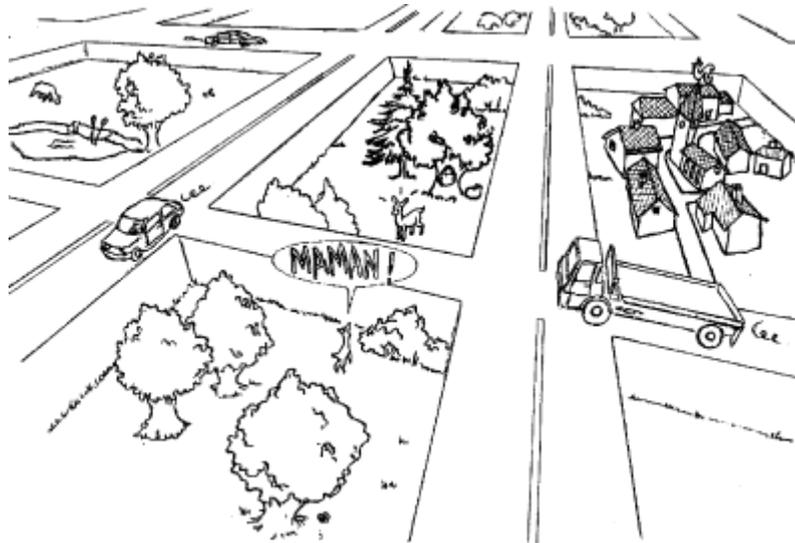
Il nous reste alors une dizaine de jours pour réagir à l'enquête publique sur le "projet de Plan wallon de l'air", qui regroupe les idées du gouvernement wallon pour lutter contre les diverses formes de pollution atmosphérique. En réalité, à la lecture du texte, il s'avère qu'il s'agit plus d'un catalogue de bonnes intentions que d'un recueil d'options et mesures concrètes...

Le projet de plan, portant comme sous-titre "l'air heureux", nous paraît beaucoup trop optimiste par rapport à la gravité des problèmes à résoudre: pollution photochimique, acidification, micropolluants, effet de serre, ... problèmes ayant tous un impact sur notre santé et celle de la terre! Est-il en effet permis de suggérer que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes?

Dans sa réaction de 13 pages, AEB signale des thèmes oubliés (comme le développement du télétravail pour réduire le trafic) et insiste sur les aspects d'aménagement du territoire, de fiscalité et de contrôle.

Nous craignons en effet que, faute de caractère contraignant, de contrôle sur le terrain et d'usage de l'outil fiscal, les belles intentions du Plan air risquent de rester lettre morte...

Nous tenons à votre disposition un exemplaire du Plan air ainsi que notre réaction. Vous pouvez également consulter l'ensemble sur notre site internet.



Les vacances ... période chaude pour AEB

PÉRÉGRINATIONS À GREZ-DOICEAU ET UN BOL D'AIR OFFERT PAR LE MINISTRE FORET

Les mois de juin et juillet sont traditionnellement propices aux enquêtes publiques...

Ainsi plusieurs dossiers ont été présentés à la consultation populaire en début de période estivale. Nous les avons consultés.

Prolongation de la RN 25

A Grez-Doiceau, AEB a promptement réagi au projet de prolongation de la RN25. Nous interrogeant sur l'opportunité d'un dédoublement de la route, nous avons proposé une approche plus globale incluant la mobilité lente, l'aménagement plus sûr de la chaussée existante, la préservation de la vue et des chemins.



Suite à l'enquête publique qui a vu de nombreuses réclamations, le MET ne souhaite pas revenir sur l'utilité de cette nouvelle voirie, ni sur l'examen de tracés alternatifs. Tout au plus, a-t-il apporté des modifications mineures au projet initial (pas de coupure de la ruelle des Foins au trafic lent; ajout de pistes cyclables; déplacement d'un arrêt de bus).

Projet de construction d'un hangar-porcherie

Quasi au même moment, un de nos membres nous signale un projet de construction d'un hangar-porcherie à hauteur de Bossut. Il craint des retombées polluantes sur Hamme-Mille via le Ry Saint Martin.

Nous voici repartis "en excursion" à Bossut où nous constatons avec effroi que le projet se situe dans un des plus beaux panoramas de la région!

dehors de ces zones protégées. Notre attention doit donc dorénavant se porter aussi sur d'autres espaces dont la vocation principale est d'ordre économique mais qui renferment des potentialités de biodiversité. Il s'agit des forêts de production, des peupleraies, des sablières en activité, des terrains militaires, ... Si leurs exploitants prennent certaines précautions, cela peut conduire à améliorer sensiblement le potentiel biologique de ces zones. Cela suppose néanmoins qu'on leur reconnaisse cette fonction supplémentaire.

Développer des liaisons "vertes" dans le paysage

Enfin, il est primordial de relier entre elles les zones protégées et les zones "nature admise". C'est ce qu'on appelle communément le maillage écologique. Le maillage écologique de l'espace rural est composé d'éléments linéaires comme les cours d'eau et leurs berges, les haies et les alignements d'arbres, les bords de routes, les chemins creux, ... complétés par des éléments de surface comme les bosquets, les vieux vergers hautes tiges, les friches, les jardins naturels, ... Tous ces "petits biotopes" servent de refuge à la faune et la flore sauvages. Plus ces éléments sont densifiés et continus, plus ils facilitent les déplacements et les échanges naturels des populations animales et végétales, ce qui est essentiel pour rompre leur isolement. De plus, ils agrémentent incontestablement le paysage de nos campagnes.

Le maillage écologique, un enjeu crucial en milieu rural

S'attacher tout particulièrement à maintenir ou rétablir le maillage écologique nécessite une certaine remise en cause de l'utilisation de l'espace rural. Pratiquer le fauchage tardif, conserver (ou replanter) des haies, maintenir une bande forestière (ripisylve) le long des cours d'eau, respecter les richesses écologiques des chemins creux, aménager des jardins plus naturels, installer des tournières de conservation en bordure de champs, entretenir les alignements de saules têtards, ... sont autant de mesures de gestion qui supposent une mobilisation et une participation de l'ensemble des acteurs de l'espace rural: les gestionnaires publics, les grands propriétaires, les agriculteurs, les environnementalistes, les randonneurs, les riverains ... C'est peut-être ça aussi une relation plus harmonieuse entre l'homme et la nature, ... et entre les hommes tout simplement!

Les propositions concrètes d'AEB pour Beauvechain

Sur la carte schématique ci-jointe, nous avons reporté les principaux éléments structurant le réseau écologique dans notre commune, tels que figurant dans le rapport final du Bureau d'étude GIREA chargé de l'inventaire du milieu naturel en 1996. Nous y avons ajouté l'ensemble de nos propositions visant à renforcer le maillage écologique. La carte fait donc apparaître les points forts du réseau

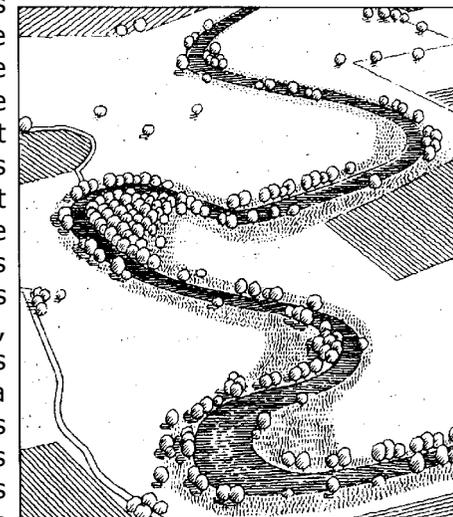


Illustration: Vingt projets pour améliorer la nature dans sa commune, Fondation Roi Baudouin

écologique, les axes de liaison écologique prioritaires et secondaires, ainsi que les maillons plus faibles à renforcer. Le dossier que nous avons remis aux autorités communales en 2001 se compose de la même carte, mais détaillée à l'échelle 1/10.000 et accompagnée d'une description commentée et de l'emplacement précis de plus de 60 interventions à privilégier pour renforcer le maillage écologique.

Les points forts du réseau écologique

Les grands pôles de refuge pour la nature sont:

- la forêt de Meerdael (bloc forestier d'un tenant);
- les fonds humides de la vallée de la Néthen (succession de marécages, bois humides et prairies humides, depuis la confluence avec le Mille jusqu'à la lisière forestière au-delà du Moulin des Forges; ces éléments sont reliés entre eux par la Néthen et ses berges);
- les fonds humides de la vallée du Schoorbroek (succession de marécages, bois humides et prairies humides, depuis la ferme de Wahenges jusque le village de L'Ecluse; ces éléments sont reliés entre eux par le Schoorbroek et ses berges);
- la base aérienne de Beauvechain (succession de bosquets, friches, prairies extensives reliés entre eux par les plages herbeuses situées le long des pistes et voies de circulation).

Sur ces points forts du réseau, les terrains de plus grand intérêt biologique doivent pouvoir acquérir à terme un statut de protection.

Les axes de liaison du maillage écologique

Ils relient les points forts du réseau écologique entre eux. Plusieurs de ces "couloirs verts" remplissent déjà partiellement leur fonction de liaison car ces zones sont composées d'un certain nombre d'"espaces réservoirs" ou d'éléments linéaires en place. C'est sur ces axes de liaison que l'effort de maillage doit se porter prioritairement. La faisabilité des interventions et l'efficacité de leur résultat à court terme sont les principaux critères de priorité.

Les axes de liaison prioritaires sont les suivants:

- la vallée du Nodebais,
- la ruelle Lambert,
- le domaine de Valduc,
- la vallée du Mille et Saint-Corneille,
- le chemin n° 15 et la rue de la Grande Lecke,
- la N91 (chaussée de Namur).

Sur des axes plus secondaires, l'effort peut se porter sur des interventions ponctuelles destinées à amorcer un premier ancrage d'interventions.

Les exemples d'interventions concrètes à privilégier

Il s'agit entre autres (parmi plus de 60 propositions formulées par AEB) de:

- *l'achat et la mise sous statut de protection d'un terrain de valeur biologique élevée*
Exemple n° 1 sur la carte: une aulnaie alluviale à L'Ecluse
- *la sensibilisation ciblée des riverains d'un terrain concerné par les interventions*

Une façon plus exacte d'appréhender le concept de diversité est de considérer le rapport

$$d = S / N$$

où d = un indice de diversité
 S = le nombre d'espèces trouvées
 N = le nombre total d'individus

Ainsi, un champ de maïs qui ne comporterait par définition qu'une seule espèce (le maïs) et un million de plants de maïs, présenterait une diversité d proche de zéro.

Inversement, un écosystème super-diversifié qui, par hypothèse, ne compterait qu'un individu par espèce (c.-à-d. $S = N$), présenterait un indice de diversité égal à un.

On le voit, l'échelle de diversité est ici comprise entre 0 et 1.

Et pour les 'matheux'

Un des plus simples indices effectivement employés par les scientifiques (Margalef, 1951), pas tellement différent de l'indice proposé ci-dessus, se base sur l'observation que si le nombre d'individus croît plutôt selon une progression géométrique, le nombre d'espèces croît plutôt selon une progression arithmétique:

$$d = (S - 1) / \log_e N$$

Cependant, la plupart des indices cherchent à rendre compte du fait que dans les communautés biologiques, les abondances se déclinent selon un spectre, à une extrémité duquel il y a habituellement de nombreuses espèces représentées par un seul ou quelques individus et à l'autre extrémité duquel on trouve quelques espèces peu nombreuses mais aux effectifs très abondants... La formule de Brillouin (1956) détermine la diversité d'un ensemble de N éléments appartenant à S catégories différentes par le nombre de combinaisons qu'on peut réaliser avec cet ensemble:

$$d = 1/N \log_e (N! / (N_a! N_b! \dots N_s!))$$

où N = nombre total d'éléments (c.-à-d. d'individus)
 N_a, N_b, \dots, N_s = nombres d'individus de chacune des S espèces
 $!$ = factorielle (ex.: $6! = 6 \times 5 \times 4 \times 3 \times 2 \times 1$)

NATURE

LA DIVERSITE BIOLOGIQUE: SA SIGNIFICATION ET SON EXPRESSION MATHEMATIQUE

Le maintien ou la restauration de la **bio-diversité** de l'environnement sont à l'ordre du jour. En effet, la dégradation visuelle des écosystèmes est aujourd'hui perceptible à tout un chacun.

Que sont devenus les bleuets ou les hannetons d'antan? L'instauration d'un fauchage tardif des bords de routes et chemins est une des actions visant à restaurer la bio-diversité dans nos campagnes.

D'un point de vue théorique, favoriser la diversité revient, en gros, à garantir la stabilité des écosystèmes ou, tout au moins, en cas de perturbation, garantir le maintien des fonctionnalités de l'écosystème.

D'un désert biologique ...

On peut facilement comprendre qu'une mono-culture (ex. un champ de froment), de diversité nulle par définition, est plus exposée aux risques du climat, des parasites, des concurrents, des prédateurs, etc. que ne l'est une zone naturelle, riche en espèces variées. En effet, avec la mono-culture, on a «mis tous ses oeufs dans un même panier»! Le résultat est instable, et il a de tout temps fallu compenser cette instabilité par des travaux agricoles pénibles et plus récemment en appliquant moult potions: insecticides, herbicides, fongicides, etc.

... à un oasis

Au contraire, dans une zone riche en espèces végétales et animales variées, les redondances, c'est-à-dire le fait que plusieurs espèces soient à occuper simultanément chaque créneau (ou "niche écologique") disponible, rendent plus probable que, en cas de perturbation, ces créneaux restent malgré tout occupés par une ou quelques unes de ces espèces qui auraient réussi à s'adapter à cette perturbation. Cela permet à l'écosystème de maintenir les fonctionnalités, notamment celles ayant trait à l'abri fourni à la vie sauvage, au micro-climat (lumière, humidité,...). On comprend que chaque nouvelle perturbation érodera cette capacité de résistance, avec comme effet la perte de créneaux et la baisse de la diversité: voir la banalisation extrême de nos bords de routes et chemins les plus exposés à la pression des activités humaines.

La biodiversité se mesure

La façon la plus simple de l'exprimer est par le nombre d'espèces présentes: ainsi, selon les bords de routes et chemins soumis à fauchage tardif à Beauvechain, on dénombre quelques 20 à 50 espèces herbacées (fleurs + graminées) par zone analysée (voir étude de AEB).

Exemple n° 2 sur la carte: les riverains de la ruelle Lambert

- *le respect de l'emprise légale d'un chemin*
- Exemple n° 3 sur la carte: le chemin n° 13 jusqu'à la limite parcellaire de la base aérienne
- *le réensemencement des bords d'un chemin*
- Exemple n° 4 sur la carte: le chemin n° 10, sur son tronçon concerné par le respect de l'emprise légale, c.-à-d. de la rue de la Gloriette jusqu'à la ruelle de Tirlemont
- *la plantation d'une haie*
- Exemple n° 5 sur la carte: dans le prolongement de la ruelle Chapelle St.-Cornelis, sur la partie de terrain plat située après le croisement avec la rue de Bierbeek
- *la restauration des talus d'un chemin creux*
- Exemple n° 6 sur la carte: le prolongement de la rue de Wavre, depuis son carrefour avec la rue de la Station jusqu'à son carrefour avec le chemin d'Agbiermont
- *la plantation d'un alignement d'arbres, d'arbres groupés ou isolés*
- Exemple n° 7 sur la carte: rue Longue, selon recherche de terrain à effectuer
- *la restauration d'un alignement de saules têtards*
- Exemple n° 8 sur la carte: dans la vallée du Nodebais, (selon recherche de terrain à effectuer)
- *la restauration d'un vieux verger hautes tiges* (recherche de terrain)
- *le creusement de mares*: idéalement entre les principaux plans d'eaux du territoire communal (en fonds de vallées)

Illustration: Vingt projets pour améliorer la nature dans sa commune, Fondation Roi Baudouin



Chemin creux

- | | | | |
|----------------------|-------------|---------------|-------------------|
| 1. Faucon crécerelle | 4. Orvet | 7. Fourmi | 10. Renard |
| 2. Bourdon | 5. Hérisson | 8. Coccinelle | 11. Argiope |
| 3. Pie bavarde | 6. Crapaud | 9. Cicindèle | 12. Petite tortue |

Le maillage écologique à Beauvechain

Les propositions d'AE3

